

Paiement par virement Interac

Service d'urbanisme

Le paiement par virement Interac est accepté pour les types de frais suivants :

- Demande de dérogation mineure
- Permis (construction, rénovation etc.)
- Demande de modification de zonage
- Facture diverse

Comment effectuer le paiement

1. Connectez-vous à votre institution financière.
2. Ajoutez un nouveau destinataire pour un virement Interac.
3. Sélectionnez le virement par adresse courriel et inscrivez :
comptabilite@ville.lasarre.qc.ca


Important

Le message ou la raison du virement **doit obligatoirement indiquer la nature du paiement** afin d'assurer un traitement rapide.

Exemples de messages à inscrire :

- **Permis** : numéro du permis (ex. : 2025-XXX)
- **Facture diverse** : numéro de la facture (ex. : 2025-XXX)
- **Dérogation mineure** : *Dérogation mineure – adresse*
- **Modification de zonage** : *Modification de zonage – adresse*

Besoin d'aide ? Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

 819 333-2282

 info@ville.lasarre.qc.ca